

## Détail du programme de formation BAFA - Formation générale

**Intitulé de la formation :** BAFA - Formation générale

**Durée :** 8 jours soit 64h

**Public visé et prérequis :**

Avoir 16 ans au premier jour de formation générale.

**Objectifs de la formation :**

-Découvrir, appréhender, expérimenter et approfondir les fonctions et aptitudes liées à la fonction d'animateur.rice en ACM

-Valider la 1ere partie son cursus de formation afin d'accéder au stage pratique et à la qualification BAFA permettant d'encadrer des mineurs en accueil collectif.

**Parcours et méthodes pédagogiques :**

*Tout le parcours est basé sur la pédagogie participative, alternant apports d'informations, cas concrets et analyses des pratiques.*

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.rice permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs).

Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

Les organisateurs de ces accueils sont en majorité des associations, des mairies ou des comités d'entreprise. Ils peuvent être également des sociétés commerciales ou des particuliers.

La formation préparant à l'obtention de ce brevet a pour objectifs :

**1° La préparation de l'animateur.rice à exercer les fonctions suivantes :**

-assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité

-participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;

-participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des ACM

-encadrer et animer la vie quotidienne et les activités

-accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

**2° L'accompagnement de l'animateur.rice vers le développement d'aptitudes lui permettant de :**

## Détail du programme de formation BAFA - Formation générale

- transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité
- situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, et veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

### **Moyens techniques :**

- Matériel de formation mis à disposition des participants par l'organisme de formation (papeterie, tableau, ...)
- Supports pédagogiques élaborés et mis à disposition par les formateurs
- Espace de formation : salle de formation, tables, chaises, ...mis à disposition par la structure sur laquelle se déroule la formation
- Formation proposée en internat ou ½ pension

### **Suivi et évaluation :**

- Questions diverses
- Analyse et bilan de la dynamique de groupe et individuelle en début et fin de formation
- Evaluation et auto-évaluation en milieu de formation et fin de formation
- Temps de régulation réguliers
- Analyse des pratiques tout au long de la formation
- Accompagnement des stagiaires par l'équipe de formateurs
- Feuille d'émargement par demi-journée de formation
- Attestation individuelle de participation à la formation

### **Encadrement pédagogique :**

Formation animée, encadrée et suivie par une équipe de formateur.trice.s qualifié.e.s et d'expérience.

Minimum : 1 directeur.trice de formation et 1 formateur.trice par session.

Fédération Familles Rurales de l'Ain  
25 Place des Bons Enfants  
01000 BOURG EN BRESSE

Responsable des formations, référente pédagogique et référente handicap  
Sandrine Martinand  
07 82 24 22 77  
[sandrine.martinand@famillesrurales.org](mailto:sandrine.martinand@famillesrurales.org)